

LE MATIN

REDACTION: rue S.-Jacques, 71a
Téléphone M. 7309.
ADMINISTRATION: 162 rue S.-Denis. Tél. E. 893.

ABONNEMENTS
Un an... \$2.50
Six mois... \$1.50

Vol. I.—No. 187.

MONTREAL, SAMEDI, 20 AOUT 1921.

Le Numéro 5 sous

LE RETOUR DE M. MEIGHEN

Notre premier ministre nous revient de la conférence impériale, où il a fait très bonne figure. Son rôle était d'autant plus difficile qu'il avait pour prédécesseurs des politiciens canadiens de haute envergure, qui, en maintes circonstances, ont dépassé les autres représentants à la conférence impériale, de toute la tête.

L'hon. M. Meighen nous arrive, assurément, avec des conceptions nouvelles, car il suffit qu'un être intelligent et rationnel se transporte dans un autre milieu que le sien pour voir ses idées, sinon changer du tout au tout, au moins se transformer d'une façon sensible.

Quelles sont ses idées? Voilà ce qui nous intéresse. Connaissant la haute personnalité du premier ministre, nous sommes convaincus d'avance, que les principes qu'il nous ramène d'outre-mer, seront bien adaptés à une politique progressive, indispensable pour notre pays.

APPRENONS L'ANGLAIS

Nous vivons dans un pays bilingue, dans un pays où il est nécessaire, pour réussir, de connaître les deux langues.

Le français est notre langue, conservons-le; mais il est nécessaire que nous sachions l'anglais parce qu'il est la langue de la moitié de nos compatriotes.

Nous devons de toute nécessité connaître cette langue parce que la plupart des affaires se traitent en anglais et que si nous voulons avoir notre mot à dire dans la direction des affaires commerciales, financières et industrielles, il faut que nous soyons aussi capables de défendre nos intérêts en anglais qu'en français.

De plus, si nous voulons que notre commerce soit amical avec les Canadiens-anglais, il est d'urgence que nous connaissions leur langue, parce que c'est par cet intermédiaire que nous connaîtrons leur mentalité et leur tempérament.

Emerson a dit que les grands esprits n'ont pas écrit dans une langue uniquement et si nous voulons être en contact avec les hommes qui ont propagé la lumière à travers les siècles, à travers les pays, il faut que nous puissions lire leurs œuvres dans leur langue.

Et nous ajoutons: pour comprendre quelqu'un, il faut le lire dans la langue dans laquelle il écrit, car la traduction fait perdre non seulement la saveur et le génie d'une œuvre, mais fait perdre aussi son sens, sa vérité.

Les Italiens disent, avec raison: "traduttore, traditore", c'est-à-dire: traducteur, traître.

NECESSITE DES GROSSES FORTUNES

La crise commerciale a donné naissance, aux Etats-Unis, dans une grande partie de la presse quotidienne, à des attaques sans nombre contre les puissants du jour, à des réclamations contre l'injustice que comporte les grandes fortunes.

Tous les journaux crient contre le gouvernement parce qu'il ne se décide pas à pratiquer par voie de confiscation.

Les crises provoquent souvent du mécontentement, mais il est inconcevable que le mécontentement rende des gens aveugles au point de préconiser une mesure qui signifierait la mort de l'industrie, le déclin assuré de la prospérité économique du pays.

Les grandes fortunes sont nécessaires parce que, par définition, elles sont "du travail accumulé en vue d'une production future."

En Russie, ils ont anéanti les grandes fortunes, en procédant par voie de confiscation. Les Bolchevistes, par ce geste, ont tué l'essor du pays; ils l'ont plongé dans la pauvreté, dans le marasme.

Nous croyions que la leçon aurait été salutaire.

L'ONTARIO RECONNAIT SES TORTS

La Liberty League de la province d'Ontario a déclaré son intention de demander au gouvernement provincial d'accorder des licences pour la vente de la bière et du vin dans les grands centres.

Les directeurs de cette ligue croient que les agitations ouvrières sont dues, en grande partie, aux restrictions sur la vente du vin et de la bière.

Ils citent Montréal à l'appui de leur dire et prétendent que si la situation ouvrière est plus claire et plus calme dans notre ville qu'à Toronto, c'est que le gouvernement de Québec a été plus sage que le leur.

Cet hommage, de la part de notre province soeur, nous fait plaisir.

LA BONNE SOUFFRANCE

Tel est le titre d'une des plus grandes œuvres françaises du siècle dernier. C'est aussi le thème développé dans beaucoup de livres, dans quantité de pièces de théâtre, d'une date plus récente.

N'est-ce pas, en somme, la thèse développée par monsieur Henri Bataille dans les deux pièces représentées cette semaine au théâtre National et au Théâtre Canadien?

"La tendresse" et les "Soeurs d'amour" sont des œuvres basées sur le dévouement et le dévouement ne peut venir que d'un être qui a souffert, dans son esprit ou dans sa chair.

Plus on a souffert, plus on devient meilleur, car souffrir signifie non seulement connaître le découragement et la peine des autres, mais cela signifie surtout le partager et venir en aide à ceux qui souffrent.

C'est la souffrance qui ouvre l'âme aux belles actions et aux grands sacrifices; sans elle, le monde serait devenu plus méchant, sans elle, l'amitié et la fraternité seraient devenues de vains mots.

Relisons l'histoire et méditons un peu sur les grands sacrifices qu'elle contient. On trouvera dans le dévouement des martyrs, dans les faits d'armes téméraires des héros, des traces de cette bonne souffrance qui les a cuirassés contre toute faiblesse, contre toute tentation de ne pas faire leur devoir jusqu'au bout.

C'est la souffrance qui transforme un être chétif en un homme, c'est elle qui crée de toute pièce le sentiment de devoir, si nécessaire à l'existence de la société à laquelle nous appartenons.

Nous lui devons tous les progrès de notre monde; résolvons-la!

Nous théâtres ont raison de nous aider à la comprendre.

Echenillons le cinéma

"CE SERAIT UNE IMPARDONNABLE LACHETE DE LA PART DES HONNETES GENS QUE DE FUIR LA LUTTE ET DE LAISSER LE CHAMP LIBRE AUX PIRES ENNEMIS DE LA SOCIETE."

Billet
Carnet d'un optimiste

Dans cent ans et plus tard. — L'idée que nous pourrions vivre éternellement en cultivant bien nos tissus est très agréable. Mais je trouverais encore bien plus amusant, puisque nos tissus peuvent être cultivés en dehors du milieu organique, qu'on ne les replaçait dans ce milieu que de temps à autre, de façon à nous ressusciter seulement à des intervalles plus ou moins longs, comme des acteurs qui reprennent leur rôle après quelques mois d'absence.

En vivant toujours, nous assisterions aux changements sans y prendre garde, à moins qu'il ne s'agisse de révolutions, auquel cas nous n'en connaîtrions que les ennuis. Tandis qu'en ressuscitant tous les siècles, nous aurions le plaisir de la surprise, et nous bénéficierions des améliorations réalisées sans avoir senti les douleurs de l'enfance.

Si j'en juge par ce qui s'est accompli en tout genre depuis deux cents ans, j'imagine qu'en renaissant vers 2020 j'aurais de quoi ouvrir les yeux et les oreilles.

Je demande seulement à retrouver sous ma main les œuvres des braves gens qui, depuis la guerre, prennent des airs doctes pour nous prédire l'avenir. Je suis sûr que je me ferais une pinte de sang à voir jusqu'où ils se sont fourrés le doigt dans l'oeil.

Valcourt.

D'un peu partout

Les Dominions et l'Empire

Dans un discours prononcé récemment à la chambre des communes, M. Lloyd George a rendu hommage aux dominions pour les immenses services qu'ils ont rendus à l'Empire.

Cette façon de "rendre à César..." nous est très sensible. C'est par des moyens semblables, que, les liens très étroits qui nous unissent déjà, seront consolidés pour longtemps à venir.

Le "profitage" est un crime

C'est ce que vient de décider la chambre de commerce de Cuba. Décidément l'esprit de justice est plus ancré dans ce pays que chez nous. Il est grand temps que nos législateurs, à leur tour, stigmatisent dans le "profitage" et le fasse entrer dans la catégorie des crimes.

Notre récolte de foin

L'association des marchands de foin du Canada dément les prophéties qui ont été faites. Quoique la récolte n'ait pas été tout à fait ce que nous désirions, elle a été meilleure qu'on voulait bien le prétendre dans certains milieux.

La dépréciation du change des

Dépréciation du change

pays étrangers, aidé, à un certain degré, par différentes autres causes locales et extérieures, a fait tomber le commerce total des Etats-Unis, de plus de 3 milliards de dollars en 1921.

Cela doit mettre la puce aux oreilles des Américains.

Un funeste exemple

Se souvenant d'un crime commis l'an dernier à Paris par une femme, qui, ayant assassiné son mari, avait expédié le cadavre, dans un colis, de Paris à Nancy, un jeune parisien assassina son oncle (il était sans doute d'Amérique) et le fit empaqueter dans un panier pour le jeter à la Seine.

Ceux qui furent chargés de cette ignoble besogne eurent quelques doutes. Ils ouvrirent le panier et découvrirent le... pot aux roses.

Voilà la morale de l'histoire: le jeune homme fut empoigné par la gendarmerie et subira son procès pour meurtre.

Lorsqu'on tue son oncle, il est préférable de cacher le cadavre ailleurs que dans un panier.

Ce jeune homme était un novice.

Unissons-nous! Agissons!

LES REMEDES

Après avoir établi le diagnostic déplorable du cinéma à Montréal, à Québec, et l'on pourrait dire dans toutes les villes de la province, l'auteur du Cinéma corrupteur indique les remèdes.

Il ne préconise pas la suppression. Cela est impossible. D'ailleurs, le cinéma n'est mauvais que par l'usage que l'on en fait. C'est donc à l'abus qu'il faut s'attaquer. L'épuration du cinéma, bien qu'une tâche lourde, n'est pas impossible. "Ce serait une impardonnable lâcheté de la part des honnêtes gens que de fuir la lutte et de laisser le champ libre aux pires ennemis de la société", conclue-t-il.

Les armes ne manquent pas. Il les groupe sous trois titres principaux: 1e l'action concertée des citoyens, 2e l'action législative, 3e l'établissement de bons cinémas.

Le "Matin" a longuement traité du premier de ces moyens d'épuration, il lui reste à exposer les deux autres. Voici simplement, pour aujourd'hui, la version textuelle de M. Euclide Lefebvre:

ACTION LEGISLATIVE

Je ne suis pas de ceux qui croient à la bienfaisance essentielle de la législation. La loi n'est pas un remède à tous les maux; au contraire, il me semble que le législateur ne doit intervenir dans le mécanisme social qu'avec beaucoup de circonspection. Autrement, il risque de troubler son fonctionnement normal, et de provoquer des heurts dangereux. Aussi longtemps que l'action individuelle des citoyens, s'exerçant dans le domaine de la persuasion, peut se passer de ce concours radical, le législateur devrait s'abstenir.

Mais, dans le cas des cinémas, l'excès du mal exige une réaction violente, par voie législative. Il serait périlleux de compter sur les bonnes dispositions des propriétaires de cinémas. Ils resteraient sourds à tous les sentiments tant qu'une loi sévère, appliquée par une main vigilante et ferme, n'aura pas mis un frein à la licence.

Voilà pourquoi nous trouvons excellentes et nous faisons nôtres les recommandations suivantes du comité d'enquête de Québec:

1. Obtenir des autorités municipales que la loi actuelle soit mieux respectée. A Montréal, son application est assez relâchée, puisque des centaines d'enfants de moins de seize ans réussissent à se faire admettre aux spectacles sans être accompagnés;

2. Demander à la législature des modifications qui s'imposent;

a) Que l'accès aux salles de vues animées soit interdit aux enfants de moins de seize ans, accompagnés ou non, sauf pour certaines représentations spéciales appropriées à leur âge: représentations qui serviraient à leur éducation, à leur instruction et à leur honnête récréation. Leur présence dans les salles comble et de nature à compromettre leur santé. D'ailleurs, à l'âge où l'imagination est si vive et où les passions se développent, il est dangereux de les exposer à la surexcitation des intrigues de l'écran.

b) Qu'un plus grand nombre de censeurs soient nommés, qu'ils reçoivent une rétribution telle qu'ils n'aient pas à cumuler plusieurs emplois, que des instructions spéciales leur soient données pour l'exercice de leur fonction, entre autre de prohiber de l'écran tous les crimes et les manifestations de crimes condamnés par le droit criminel et la morale chrétienne.

L'adoption de ces amendements apporterait une réelle amélioration à l'état actuel des cinémas. Il faudrait aussi accorder une attention spéciale à l'observation des règlements d'hygiène.

ETABLISSEMENT DE BONS CINEMAS

Nous entendons par bons cinémas ceux qui savent récréer les assistants sans les pervertir, en les instruisant au contraire, en élevant leurs esprits et ennobissant leurs cœurs. Est-ce la chose possible? Pourquoi pas? Les sciences, les arts, l'industrie, l'histoire et la géographie, la religion, ne nous offrent-ils pas maints sujets capables de produire ce double effet? Et serait-il plus difficile de les reproduire sur l'écran lumineux que d'y représenter les scènes burlesques ou lascives qu'on y voit maintenant?

Des sociétés d'ailleurs formées dans ce but, existent. Il y a aux Etats-Unis la Catholic Art Association qui propage de saines et intéressantes pellicules. Et tout récemment les journaux nous annonçaient que le Souverain Pontife venait d'approuver la fondation à Rome de l'Institut cinématographique de Saint-Marc, dont l'activité s'étendrait à tous les pays. Ne pourrait-on entrer en relation avec ces sociétés, pour voir comment elles réussissent à bénéficier de leurs méthodes? Je sais bien que les finances ont ici leur mot à dire, et qu'on encaisse moins de gros sous à instruire et à élever les âmes qu'à exciter les passions. Mais quand il s'agit d'une question si importante, les bourses des catholiques fortunés ne peuvent-elles s'ouvrir? Nous avons aussi nos sociétés. La Société Saint-Jean-Baptiste, par exemple, n'est-elle pas a-t-elle actuellement une œuvre plus urgente et qui convienne mieux à sa noble devise: "Rendre le peuple meilleur"? Si les honnêtes gens d'ailleurs — et ils sont encore nombreux dans notre province — vident les mauvais cinémas, ils deviendront une clientèle pour les bons, ils les feront vivre. Et nous en parlant du dernier remède suggéré, nous voyons, comme ceci, en parlant du dernier remède suggéré, à l'action fatale au premier, au plus important donc, à l'action concertée des citoyens. Aussi bien, c'est à ceux-ci que nous voulons, en terminant cet article, jeter de tous les patriotes d'alarme, à tous les catholiques sincères, à tous les patriotes ardents que compte notre race. Voyons! voulez-vous laisser contaminer, se corrompre, pourrir la génération qui nous lez-vous qu'ils soient la proie des pires passions, le déshonneur de votre nom et de votre sang? Continuez alors à les laisser fréquenter ces écoles de vice. Mais si, au contraire, cette perspective vous répugne, si vous tenez à ce que vos fils et vos filles gardent intactes les traditions des aïeux, les vertus qui ont fait grande et forte votre race, il en est temps plus que jamais.

Secouez votre torpeur! Unissez-vous! Agissez!

Le 14 juillet 1920, Soudille avait tué à coups de bouteille, rue Château-des-Rentiers un porteur aux Halles, nommé Defrémont, et lui avait enfoncé une fourchette dans le cou.

Il avait commis ce crime devant la femme Hennick qu'il réclamait quelques jours la moitié de la somme qu'il avait volée à sa victime, soit 300 fr.

Cette femme avait agi à l'instigation d'un nommé Leloup qui, ayant dépensé les 300 francs et ayant perdu la trace de sa complice, l'avait dénoncée comme ayant assassiné Defrémont.

Hier, Soudille a avoué; la femme Hennick a fait de même, mais Leloup a nié énergiquement.

Dernières dépêches

La voie à suivre

Il faut lutter contre toutes les causes de mortalité infantile, et pour la rendre moins lourde, il faudrait avant tout assurer à l'enfant les soins et le lait de sa mère. La mortalité des petits alimentés au biberon et confiés à des soins mercenaires, atteint en effet le taux énorme de 30 à 45%. Ce taux tombe à moins de 6% dans les asiles d'allaitement, dans lesquels l'enfant est nourri et soigné par sa mère. Ce sont au moins les résultats obtenus par M. Schreiber, à l'asile d'allaitement de Nanterre, et dont il vient d'entretenir l'Académie de médecine. La diminution remarquable de la mortalité infantile obtenue de cette façon indique la voie à suivre.

Une conférence contre la tuberculose

Londres, 19. — Au cours de la conférence internationale pour combattre la tuberculose, sous la présidence de lord Curzon, M. Honorat a dit que les gouvernements des différents pays se rendaient compte maintenant qu'à l'exception de la guerre, la peste était certainement l'un des maux qui causait le plus de ravages dans les rangs des jeunes générations.

Le colonel Bushnell, prenant ensuite la parole, a déclaré que pendant la guerre 86,000 soldats français étaient morts de la tuberculose.

Le plus malin des trois

Le Creusot, 19. — Maxime Mercier, demeurant à Saint-Germain-du-Bois, près du Creusot, ayant appris que sa fiancée, Jacqueline Patin, âgée de quinze ans, avait dansé avec un jeune homme du même village, Albert Pelux, provoqua ce dernier et le frappa de trois coups de couteau.

Pendant que se réglait cette affaire, un troisième larron, Louis Vardier, âgé de seize ans, se fit passer pour agent de la sûreté, chargé d'une enquête et emmena la jeune fille à la gare du Creusot.

Il a été arrêté au moment où il prenait deux billets pour Paris.

La fin de "Pas de chance"

Hardoy, 20. — On a découvert, hier, dans un coin du terrain de football de l'Aviron Bayonnais, à Hardoy, près de Bayonne, le cadavre d'un inconnu qui avait la gorge tranchée, les artères du genou droit sectionnées avec un couteau qu'il tenait encore dans sa main droite.

Il paraît avoir 35 ans, et porte sur le bras, plusieurs tatouages et cette phrase: "Pas de chance".

L'enquête judiciaire a conclu à un suicide.

Infanticide

Lorient, 20. — Le parquet a fait écrouer la nommée Marie N..., dix-sept ans, qui, ayant accouché clandestinement dans un bois, a brisé à coup de sabot le crâne de son enfant.

Le coupable avoué

Paris, 20. — M. Frachot, juge d'instruction, a confronté le jeune Soudille avec la femme Hennick et le nommé Leloup.

Le 14 juillet 1920, Soudille avait tué à coups de bouteille, rue Châteaus-des-Rentiers un porteur aux Halles, nommé Defrémont, et lui avait enfoncé une fourchette dans le cou.

Il avait commis ce crime devant la femme Hennick qu'il réclamait quelques jours la moitié de la somme qu'il avait volée à sa victime, soit 300 fr.

Cette femme avait agi à l'instigation d'un nommé Leloup qui, ayant dépensé les 300 francs et ayant perdu la trace de sa complice, l'avait dénoncée comme ayant assassiné Defrémont.

Hier, Soudille a avoué; la femme Hennick a fait de même, mais Leloup a nié énergiquement.

LES FUNERAILLES DU DR GASTON MAILLET

Les funérailles du Dr Gaston Maillet ont eu lieu, mardi matin, à l'église Saint-Jacques, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le cortège se forma à la demeure du défunt, 164 rue Saint-Denis, pour se rendre au lieu de la sépulture. Deux chariots chargés de fleurs précédaient le corbillard.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Roger et Roland Maillet; son beau-père, M. Etienne Boudet; ses frères, MM. Ivanhoe et Paul Maillet; son beau-frère, le Dr Lanoie; ses oncles, le Dr E. Larose et M. Alph. Valiquette; ses cousins, MM. Octave Villebon, Jean-Louis Dufresne, Arthur Saint-Louis, T. Robillard, J. E. C. Daoust, Adrien Neveu, Paul-Emile Leroux, Damase Larose, Edouard Valiquette, J. Fortier; ses neveux, Gaston, René et Maurice Demers, Jean Maillet, Dr Valiquette, Dr E. Larose.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Neveu, P.S.S., directeur du collège de Montréal. Le service fut célébré par M. l'abbé Kieffer, cousin du défunt et vicaire à Saint-Stanislas, assisté de MM. les abbés A. Vigeant et J. Piché, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur: MM. les abbés J. N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe; Etienne Blanchard, P.S.S., et Paquet, du collège Sainte-Thérèse. Sous la direction de M. F. Pelletier, la chorale exécuta la messe funèbre de Perosi. M. Dubreuil accompagnait à l'orgue. Les solistes furent MM. A. Gauthier, O. Duquette, A. Langlois, Dr Verschelden, A. Michaud, A. Morency et Arthur Lapierre.

Dans le cortège: l'hon. sénateur J. P. B. Casgrain, MM. J. N. Dupuis, Dr E. Watson, E. Robichaud, Dr P. Verrier, Arthur Berthiaume, P. R. Du Tremblay, M.P., Arthur Labbé, Jules Papineau, Charles Robillard, Ernest Paquet, J.-Hector Lesage, J. O. Pelland, O. Bériault, Dr Augustin Laconsière, Jos. Guol, Armand Vézina, H. C. Bellow, B. Bellew, A. Moisan, Joseph Lefebvre, J. Adélar, Ouimet, Roméo Cusson, A. Dufour, L. N. Dupuis, Dr J. E. Laberge, J. A. Tranquil, Gilbert Larue, Rodolphe Décaray, Dr J. E. Boivin, Hervé Gagnier, Dr F. de Martigny, Jean Charbonneau, Dr W. A. Huguenin, Dr A. Ricard, Alfred Labelle, Paul Ranger, Constant Gendreau, capitaine Henri Quintal, G. H. Redshaw, H. Craig, Gonzalve Savard, Dr Edouard Millaire, Gaston Delisle, Rodrigue Langlois, Dr Albéric Marin, Isaie Nantais, Louis Arcand, René Chopin, Pierre Ledieu, Dr D. Garneau, Dr T. Bruneau, U. Paquin, Victor Barbeau, Eustache Letellier de Saint-Just, Dupras, Colas, René Désourdy, Jean Penverne, N. C. Mathieu, Wilfrid Macbeth, C. P. C. Bohémier, T. Moquin, Gustave Valois, T. Moquin, Jean Saint-Louis, Jules Moquin, J. A. Lalonde, Ubalde Paquin, Z. Héroux, Maurice Langlois, Dr A. Lamontagne, colonel A. Roy, Rosario Genest, E. Parent, J. P. Gaboury, L. J. Gaboury, Victor Gaudet, Ovide Perreault, Achille Langlois, J. E. Deslauriers, Alex. Dupuis, Joseph Dupuis, P. Primevert, H. Hector Verret.

René Dastou, Roméo Langlois, Paul Lafortune, Ernest Paquet, J. E. Carrière, J. J. Eug. Thibodeau et nombre d'autres.

Offrandes de fleurs: Mme Gaston Maillet, famille Roger Maillet, M. Roland Maillet, M. et Mme E. Boudet, M. et Mme Alphonse Valiquette, Dr Albéric Marin, M. et Mme Arthur Hirbour, famille Adrien Maillet, M. et Mme Oscar Dufresne, M. Pierre Ledieu, M. et Mme Emile Ostiguy, famille J. Narcisse Dupuis, M. et Mme Gonzalve Desaulniers, M. et Mme H. Quintal, M. et Mme A. Lapière, M. et Mme J. F. St-Cyr, M. et Mme Emile Robichaud, M. et Mme V. Riendeau, M. J. B. Baillargeon, M. et Mme P. E. Maillet, famille Demers, Dr et Mme J. E. Lanoie, Dr Gaston Demers, Dr Ivanhoe Maillet, M. et Mme N. G. Valiquette, Dr E. LaRose, le personnel de l'Institut Dentaire, M. Alph. Desrosiers, M. et Mme Gilbert LaRue, Mme Monette, Mme et Mlle Rodrigue, M. et Mme Paul Turgeon, Mme Chas. Branchaud, M. Louis Robert, M. et Mme E. Thibodeau, le juge et Mme Désy, M. et Mme Victor Barbeau, M. et Mme J. P. Mullarkey, M. et Mme Camille Paquet, M. et Mme Louis Lefebvre, les employés du "Matin", Mlle Leduc, Dr R. Robillard, Dr J. E. Boivin, Roméo Langlais, maison Geo. Beausoleil, Limitée, Gaëtan Valois, Mme M. Thibodeau, M. et Mme W. A. Huguenin, Mme Henri Lionais, M. et Mme J. E. C. Daoust, les confrères du Séminaire de Sainte-Thérèse.

Offrandes de messes: Mme J. L. Kieffer, famille Chas. Langlois, Mme J. T. Cardinal, Dr P. Verrier, Mlle Colette, Mme A. Robillard, famille Henri Langlois, M. et Mme H. Dufort, M. et Mme Jos. Fortier, M. L. G. Bisailon, M. E. Letellier de Saint-Just, Mlle Adrienne Maillet, Mlle Maillet, famille N. Dupuis, Mlle M. A. Bouthillier, M. et Mme Chas. Robillard, M. et Mme Armand Dupuis, M. et Mme Maurice Langlois, M. Ernest Paquet, M. W. Langlais, Mme Henri Masson Duhame, M. et Mme R. Brunet, Dr R. L. Watson, M. et Mme E. S. Groulx, Mlle Eugénie Dupuis, M. Chs René Kieffer, M. Roger Valois, M. et Mme M. Lagrès, Mme J. C. Robert, M. et Mme Art. St.-Louis, Marie Paule Fortier, Mme James Quinn, le Père Louis Lalande, M. et Mme E. Thibault, Mlle Marie Lasalle, le Dr Albert Lasalle.

Télégrammes: Dr et Mme Fautoux, M. O. F. Mercier, P. Donovan, le juge et Mme Bazin, Edouard Chauvin, Lady Forget, le très hon. Arthur Meighen, M. Hector LaPerte, Hon. et Mme Adélar Turgeon, M. et Mme J. T. Marchand, M. et Mme Godfrey Langlois, M. René de la Durantaye, Mme M. Mullarkey, M. et Mme John Healy, le juge Philéas Corvière, W. A. Clark, W. Landry, Dr C. A. Wilson-Prévost, Mme Israël Tarte, baron von Polenz, Gen. W. Martins, O. Delettre, J. J. Shoerur, V. Velasquez, J. Robioux, M. R. Le Marchand, M. Hector Verret.

A coups de pioches et de pics

Amiens, 20. — A la gare de Longueau, de nombreux ouvriers sont actuellement employés à des agrandissements. Ce sont pour la plupart des étrangers.

Sur un prétexte futile, ils se livrèrent ce matin une véritable bataille, à coups de pioches et de pics.

Les brigades de gendarmerie des environs durent être mandées par téléphone pour rétablir l'ordre.

Il y a de nombreux blessés et cinq arrestations ont été opérées.

Un vol d'un million

Bordeaux, 19. — A la Trésorerie Générale de Bordeaux, un audacieux pickpocket a enlevé une serviette renfermant un million de titres de rente à 6% et 24,000 francs en billets de banque.

Cette serviette avait été déposée sur la tablette d'un guichet par M. Daiba, encaisseur de la Société de Crédit Commercial qui venait faire un versement.

L'encaisseur s'aperçut presque aussitôt du vol et vit sortir le voleur de la Trésorerie; il s'élança à sa poursuite, mais ne put le rejoindre.

Les sans-travail en Angleterre

Londres, 19. — Le nombre des sans-travail enregistrés dans les bureaux officiels pour la semaine finissant le 22 juillet, s'élevait à 1,870,000, soit une diminution de 143,000 sur la semaine précédente.

Ainsi, il y a décroissance continue du nombre des sans-travail en Angleterre.

Les faiseuses d'anges

Blois, 20. — La brigade mobile d'Orléans, prévenue que des femmes habitant à Romorantin se livraient à des manœuvres abortives, procéda sur place à une enquête habile.

Trois faiseuses d'anges viennent d'être arrêtées: la veuve Teigny, âgée de trente-quatre ans, tenancière d'un buvette, sa soeur, la femme Stephens, née Carmen Brossard, âgée de vingt-et-un ans, sans profession, et la femme Auger, âgée de vingt-huit ans, journalière.

Deux jeunes filles, les nommées Marthe Labbé, dix-neuf ans, ouvrière en chaussures et Gabrielle Meunier, vingt ans, ouvrière, ont été également arrêtées.

Sept autres jeunes filles sont impliquées dans cette affaire; elles ont été laissées en liberté provisoire.

QUEBEC FERA-T-IL PARTIE DE LA N.H.L. L'HIVER PROCHAIN?

L'opinion de M. Mike Quinn

Québec, 19. — Quoique la saison de hockey soit encore éloignée, les organisateurs commencent à s'inquiéter de l'avenir et à se demander ce que la prochaine saison nous réserve. Rien n'a encore été fait mais les magnats regardent ici et là afin de sonder le terrain. La N. H. L. commence déjà à faire parler d'elle. Elle est le sujet de commentaires et de pronostics. Plus de deux mois avant son assemblée annuelle, les intéressés se posent bien des questions.

L'on conjecture actuellement sur la position de Montréal et d'Hamilton par suite d'une saison 1921, qui ne fut pas des plus brillantes, du moins au point de vue financier. Une dépêche d'Ottawa à un journal de la Métropole disait dimanche qu'il faudrait tirer des cordes, faire des échanges et peut-être retirer des franchises. En tout cas d'importantes changements seront faits dans la ligue professionnelle. Tandis que deux villes se plaignent du peu d'encouragement venu des foules, Toronto et Ottawa, la capitale surtout, déclarent qu'elles ont fait des affaires d'or.

A Québec, rien n'a été fait pour l'hiver prochain, ce qui n'empêche pas les amateurs de se demander si la vieille capitale ne doit pas s'intéresser aux rumeurs qui circulent ici et là. Qui prendrait la franchise dans la N.H.L. et qui remplacerait la ville ainsi exclue? C'est là la question de Québec. Nos organisateurs y pensent-ils?

Nous avons voulu nous en informer auprès de ceux qui furent si généreux, l'hiver dernier, pour garder Québec dans le circuit national. Naturellement les promoteurs ne disent rien. Ils ne cherchent pas à montrer leurs batteries, mais on nous laisse croire qu'un nouveau coup sera fait pour réinstaller notre ville dans la Na-

tional Hockey League.

M. Mike Quinn, l'ancien gérant du Québec, qui, chacun s'en rappelle, fit l'hiver dernier un excellent travail pour garder la franchise québécoise, espère qu'un nouvel effort sera fait à l'automne.

— "Je n'ai pas vu la dépêche d'Ottawa, a dit M. Quinn, mais cela ne m'étonnerait pas si la prochaine saison du hockey voyait de grands changements. Les affaires n'ont pas toujours marché pour le mieux, mais le hockey senior a été très populaire dans les quatre villes du circuit. Chacun fera probablement des efforts remarquables pour garder sa franchise.

— "Et à Québec?"

— "Je n'ai rien entendu dire encore, je crois que notre ville fera quelque chose. Je ne pourrais affirmer qu'une demande de franchise sera faite, car je ne suis pas intéressé financièrement avec les promoteurs de l'an dernier.

— "Est-ce que cela signifie que vous resterez indifférent à tout mouvement dans ce sens?"

— "Non, certes, je suis prêt à prêter mon concours pour que l'ancien Québec ressuscite.

— "Serait-il mal, demandons-nous, de commencer le travail même au milieu de la belle saison?"

— "Ce serait mieux, parce que le gagnant, en toute affaire, est toujours celui qui est préféré de longue date. Je crois qu'on devrait travailler de manière à être en mesure de faire une demande d'admission dès la première assemblée de la N.H.L., à la fin d'octobre ou au début de novembre."

— "Croira-t-on M. Quinn? Il est encore tôt pour répondre, mais la dernière saison nous a démontré qu'il fallait mieux ne pas attendre à la dernière minute. Espérons que Québec fera partie de la N.H.L., durant la saison de 1921-22."

JACK JOHNSON LE PUGILISTE NOIR

Le 31 mars 1873 naissait à Galveston (Texas) un petit négroillon auquel son père et sa mère, l'honorable ménage Johnson, donnèrent les prénoms de Jack et d'Arthur. Ce petit négro ne connut pas les joies de l'école primaire ni les délices d'une éducation soignée. Lâché tout le jour dans les rues de Galveston, il vagabondait consciencieusement du matin au soir avec d'autres jeunes gentlemen de couleur, et son plus grand souci était d'acrocher quelques ferrailles à la queue de tous les chats lui tombant sous la main.

Pourtant, s'il ne grandissait pas en sagesse et en science, le petit Jack poussait en hauteur et en force d'une merveilleuse manière. A 18 ans, c'était un négro déjà colossal et dont la musculature remplissait d'aise tous les patrons qui avaient occasion de louer ses services en qualité de portefaix. C'était aussi le négro le plus déguenillé qui se pût voir et le garçon le plus doux qui eût jamais ouvert à la clarté du soleil une bouche démesurée et deux grands yeux d'émail.

C'est à cette époque que Jack fit ses débuts dans la noble profession de boxeur. Il fut en effet remarqué par le professeur du club local de boxe qui tomba stupide d'admiration devant un négro aussi noir doué d'aussi vastes épaules. On le mit immédiatement à l'ouvrage et bien qu'il n'eût jamais de sa vie ganté les mitaines rembourrées, Jack se couvrit de gloire. On lui fit combattre toutes sortes d'adversaires. Il les battit tous et on se vit obligé d'importer des Etats voisins des terreurs de tous poils et de toutes couleurs. Elles subirent le même sort et l'heureux directeur, persuadé qu'il avait là un champion véritable, décida de lui faire combattre le vétérinaire Jo. Choyinski, boxeur remarquable, ayant combattu les champions les plus réputés et mis le célèbre Jeffries — alors dans toute sa gloire — à deux doigts de sa perte. Cette fois, Johnson fut moins heureux et Choyinski le knock-out le plus proprement du monde.

Pour comble de malheur, les deux boxeurs furent entraînés à la prison municipale pour avoir livré un combat terminé par un knock-out. Ce séjour sur la paille humide des cachots américains fut d'ailleurs une véritable aubaine pour Jack, car Choyinski, utilisant les nombreux loisirs de son état de prisonnier, en profita pour montrer à Johnson toutes les finesses de son art. Jack était un novice lorsque les grilles de la prison s'étaient refermées sur lui; lorsqu'elles se rouvrirent pour le rendre à la liberté, c'était un boxeur accompli. Notons, d'ailleurs, que cette défaite infligée des mains de Choyinski fut la seule, avec plus tard une défaite aux points par Marvin Hart (28 mars 1905, 20 rounds), que connut jamais l'ancien champion du monde.

Quoi qu'il en soit, une fois sorti

de prison, Johnson reprit son métier de boxeur et commença cette lorie de combats qui devait le conduire au championnat du monde. C'est l'année 1908, en Australie, que Jack conquiert sur le Franco-Canadien Tommy Burns, ce titre tant convoité.

Après sa victoire sur Burns, Johnson ne livra plus que quelques combats sans importance, réservant toute son activité aux exhibitions de music-hall, fort en vogue en Amérique, et qui sont d'ailleurs payées royalement aux champions qui en sont l'objet.

Trois ans plus tard, la morgue Yankee, désespérée de voir le titre de champion du monde aux mains d'un négro, décida l'énorme vétérinaire Jeffries, retiré du ring vaincu, à entrer à nouveau dans la lice, pour tâcher de reprendre au noir son glorieux trophée.

Ce fut que fut combat et la publicité scandaleuse qui le précéda sont choses encore présentes à la mémoire de tous. Jeffries, qui n'était plus que l'ombre de l'ancien Jeffries, demi-dieu splendide et brutal du ring, fut écrasé par le noir colosse souriant et l'Amérique blanche prit le deuil et lyncha quelques Américains de couleur pour rétablir la balance.

Quant à Jack Johnson, devenu déjà passablement vain lors de sa victoire avec Tommy Burns, il devint prodigieusement orgueilleux à la suite de l'écrasement de Jeffries. Sa pauvre petite âme puérile de noir ne sut pas résister à tant de gloire et Jack posséda maintenant la mentalité d'un roi négro qui aurait en poche un carnet des mieux garnis.

Mais comme si ce n'était pas assez pour un seul homme, fût-il champion, de posséder tous les défauts des descendants de Cham, Johnson s'est encore assimilé tous les ridicules de la race Yankee: ostentation démesurée, amour prodigieux des diamants et de tout ce qui reluit, goût immodéré pour la réclame, surtout quand elle est tapageuse et de mauvais goût.

Ajoutons que, musicien honorable, il délaisse parfois le punching-hall et l'automobile pour le violoncelle, sur quoi il se complait à jouer des gigue joyeuses et aussi les mélancoliques retournelles d'"Il Trovatore", de Verdi, pour lequel il nourrit un culte véritable. Ajoutons encore que, dans ses moments d'expansion, ce géant de 42 ans est un enfant véritable, adorant les malices les plus grosses et les aimables plaisanteries, qui forment dans notre pays l'apanage des colégiens en 12 et 13 ans.

Il sera d'ailleurs beaucoup pardonné de ridicules et de fautes à Johnson, pour le grand amour dont il entoure sa vieille maman, noire à-bas, dans l'Ouest. Il la chérit immensément et se plaît à lui faire une vie de confort et de luxe à elle qui n'eût pas toujours jadis de quoi manger et qui connut les douleurs et les humiliations de l'esclavage.

Tout le Monde Fume le OLD CHUM



"Le Tabac de Qualité"

LE TURF

SARATOGA

PREMIERE COURSE—
Kaisang, premier.
Dimmesdale, premier.
Georgie, deuxième.
War Note, troisième.

DEUXIEME COURSE—
Syrdaria, premier.
Joyful, deuxième.
Soumanga, troisième.

TROISIEME COURSE—
Kaisang, premier.
William A., deuxième.
Pegasus, troisième.

QUATRIEME COURSE—
Sporting Blood, premier.
Prudery, deuxième.

CINQUIEME COURSE—
Madelle, premier.
Katie Canal, deuxième.
Birdman, troisième.

WINDSOR

PREMIERE COURSE—
Flame, premier.
Bengali, deuxième.
Gallipot, troisième.

DEUXIEME COURSE—
Some Baby, premier.
Dodge, deuxième.
Midnight Sun, troisième.

TROISIEME COURSE—
Darnley, premier.
Roisterer, deuxième.
Joan of Arc, troisième.

QUATRIEME COURSE—
Photography, premier.
Top Mast, deuxième.
Dark Ages, troisième.

Des courses à la Havane

MM. Frank M. Sullivan et W. Carbray, les gérants et assistant-gérant du Quebec Hunt Club, qui ont organisé les deux meetings de Québec, partiront au mois de décembre prochain pour Cuba. Ils se rendront à la Havane, capitale de l'île, dans le but d'organiser une nouvelle piste dans le circuit cubain.

Les chevaux de ce circuit court durant tout le mois de février prochain, sur la piste de la Havane.

Suggestion

Des amateurs locaux viennent de suggérer que le système des gageurs dit du Pari-Mutuel, soit mis en usage pour les parieurs auxion paraît bien vue de quelques-uns cependant.

Le marché local

	Offre	Dem.
Abitibi.	23 7-8	28 3-4
Asbestos.	43 1-2	42
Do préf.	72	71
At. Sugar.	26 1-2	25
Bell Telephone.	—	103
B. C. Fishing.	25	20
Brazilian.	23	22 7-8
B. E. Steel Corp.	—	10 3-4
Do 1er pr. 7%	65	—
Do 2e pr. 7%	—	24 1-2
Brompton.	18	17 7-8
Can. Car préf.	—	48
Can. Cement.	48 1-4	48
Do préf.	—	—
Can. Converters.	69	—
Can. Cottons.	65	63 1-2
Do préf.	76	75
Can. Gen. Elec.	94	94 3-4
Can. S. Lines.	19 5-8	19 1-4
Do préf.	52	50
Smelting.	15	14 3-4
Det. United Ry.	56	—
Dom. Bridge.	—	66 3-4
Dom. Coal préf.	—	67 1-2
Dom. Glass.	56	54 3-4
Do préf.	83 1-2	83
Dom. Park.	80	—
Dom. Steel.	27 1-4	27
Dom. Textile.	133	131
Do préf.	—	102
Howard Smith.	—	65
Do préf.	67	66
Kamisistiquia.	85	80
L. of Woods préf.	102	102
Lauritide.	65 5-8	65 1-2
Lyall Cons.	61	—
Maple Leaf préf.	—	95 1-2
Mont. Cottons pr.	—	97 1-2
Mont. Light.	82	81
Mont. Tram.	—	112
Do déb.	—	65
Nat. Breweries.	52 1-2	51 1-2
Ogilvie préf.	—	103 1-2
Ont. S. Products.	47 3-4	47 1-2
Penmans.	—	93
Do préf.	—	83
Price Bros.	27	—
Quebec Ry.	26	26 7-8
Riordon.	2 1-2	2 1-8
Shawinigan.	103 1-2	102
S. William préf.	92	—
Spanish River.	49 5-8	49
Do préf.	59	58 3-4
Steel Co. of Can. 46 1-2	46 1-4	46 1-4
St. Lawrence.	52	51
St. Maurice.	—	—
Tooke Bros préf.	80	—
Toronto Ry.	72	71 1-2
Tuckett préf.	77	—
Wayagamack.	27 1-2	26 3-4
Woods préf.	70	—

SUR LA COTE DE L'ATLANTIQUE

Portland et Cases Bay, Scarborough Beach, Prouts Neck, Old Orchard, Bideford Pool, Konneburg, York Beach, etc., sont les points les plus attrayants sur la côte de l'Atlantique. Le Grand Tronc vient de publier une brochure contenant une liste des hôtels et des maisons de pension. Plusieurs des hôtels acceptent l'argent canadien au pair. Ecrivez à M. O. Dafee, 230 rue Saint-Jacques, Montréal, pour copie de la brochure.

Théâtre Canadien Français

MM. Fred Lombard et Charles Schauten, Directeurs-Propriétaires.
Semaine du 22 août 1921
Rentrée de: — MADO DITZA et de CHARLES SCHAUTEN
Début de MADDELEINE GRANDET

pièce en 4 actes de Robert de Fiers et Francis Croisset.— Avec l'autorisation de la Société des Auteurs Dramatiques.— (Le plus gros succès de la saison 1920-1921 à Paris plus de 400 représentations).— FRED LOMBARDE, ED. VALLEE et toute la Troupe.

DIMANCHE, 21 août (Matinée et Soirée): 2 représentations de gala — "LA TENDRESSE" — pièce en 3 actes d'Henry Bataille.

Un des juges serait impliqué

Des experts sont à faire une enquête sur le récent scandale du turf local découvert par le juge W. Gerhardy et qui a causé la condamnation des jockeys Denner et

Dominick et l'arrestation de Laferty au moment où il donna de l'argent corrompu à Hinchy.

Un clique de jockeys, payés par des marchands en vue de la Métropole, existe depuis longtemps et malgré la sévérité de Gerhardy, et expose encore avec plus ou moins de succès.

PARC KING EDWARD

Le plus bel endroit de la province pour pique-niques. Promenade idéale.

Aujourd'hui, dimanche, le 21 août, les bateaux partiront de toutes les heures, à partir de 9.00 a.m. à 8.00 p.m.

ADULTES, 50c. ENFANTS, 25c.

Pour pique-niques privés, s'adresser à 92 Notre-Dame Est, Chambre 61. Main 8770.

Téléphone Est 7580 pour consultation.

Dr J. M. E. Prévost

Des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York.

Spécialité des maladies aiguës et chroniques de l'estomac, des reins, de la vessie et des Organes Génitaux de l'homme et de la femme, aussi Maladies Vénéériennes et complications.

460 Rue St-Denis, MONTREAL.

MEUNIER & RUEL

Géomètres
Ingénieurs Civils et Arpenteurs

43 Place d'Armes
Main 3066

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349

J. E. C. DAoust
ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.
successeur de
GAUTHIER & DAoust
180, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

MITCHELL, CASGRAIN & Cie
197, rue St-Jacques

FERRON & Cie
11, Place d'Armes

ELLIOTT & DAVID
119, rue St-Jacques, ouest.

Telephone Est 2205

F.-X. LENOIR

MARCHAND-TAILLEUR
161 Rue St-Denis
MONTREAL
AVOCATS

BEAUBIEN & LAMARCHE
Rue Notre-Dame, 50, ouest.

JACOBS, HALL & Cie
Rue Craig, 33, ouest.

ROLAND MAILLET
Edifice LA SAUVEGARDE
Main 2656

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL,
No 1705

COUR SUPERIEURE
Dame KALA MULLER, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Philippe Gordon, marchand, du même lieu, demanderesse,

vs
PHILIP GORDON, du même lieu, défendeur.

La demanderesse a pris une action en séparation de biens contre le défendeur.

B. SHULMAN,
Avocat pour la demanderesse.
Montréal, le 2 août 1921.

"LE RETOUR" va être un des clous de la saison 1921-1922.
Dimanche, 21 août, en matinée et en soirée deux représentations de gala de "LA TENDRESSE".

Commission des Liqueurs Magasins-Epiceries

LES Epiceries et Magasins ayant obtenu un permis de la Commission peuvent vendre des bières pourvu que la quantité vendue ne soit pas moindre d'une bouteille à la fois, et que ces bières ne soient pas consommées dans le Magasin ou ses dépendances.

Les Magasins et Epiceries ne peuvent vendre aucune liqueur forte.

Il leur est défendu de vendre à toute personne âgée de moins de dix-huit ans.

L'article 31 — Clause 4 de la Loi des Liqueurs se lit comme suit:

"Toute personne ayant charge d'un magasin d'épicerie ou d'un magasin où l'on ne vend que des bières, peut vendre des bières à son magasin, à condition: que la quantité vendue ne soit pas inférieure à une bouteille; que ces bières ne soient pas consommées dans le magasin ou ses dépendances; qu'elles soient livrées au magasin ou à un autre endroit de la municipalité où est situé le magasin, ou à quelque endroit d'une municipalité contigue à celle-ci et qui n'est pas sous le régime de la prohibition; qu'un permis, à cet effet, lui ait été octroyé par la Commission sur paiement des droits prescrits par la présente loi et que ce permis soit en vigueur".

La vente de la bière dans les épiceries et magasins est permise de neuf heures du matin jusqu'à 10 heures du soir (heure solaire) tous les jours, à l'exception des jours suivants: les dimanches, le premier de l'An, l'Épiphanie, le Mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, l'Ascension, la Toussaint, la Conception et Noël, et, pour la Circonscription où a lieu une élection municipale ou l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada ou à l'Assemblée législative, le jour où il sera procédé à cette élection.

Commission des Liqueurs de Québec

Commission des Liqueurs Magasins-Epiceries

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

La prochaine annonce traitera de la vente des VINS ET DES BIERES dans les CLUBS, BAREAUX A VAPEUR ET WAGONS-RESTAURANTS.

PETER BERCOVITCH
Rue St-Jacques, 269.

DESSAULLES, GARNEAU & Cie
Rue Notre-Dame, 33, ouest.

BROWN & Cie
Rue St-Jacques, 145.

FONTAINE & DESJARLAIS
AVOCATS
99 St-Jacques. Tél. Main 977

ALBAN GERMAIN, C.M.A.
93 NOTRE-DAME EST
Tél. Main 991.

DOCTEURS

Dr ALBERIC MARIN des hôpitaux militaires vétérinaires, France, Angleterre, terre. Traitement des maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Consultations: 2 à 5, 7 à 9. Tél. Est 6958, 291, rue St-Denis.

HENRY WEINFIELD
110, St-Jacques — Main 2110.

Caisse de Dépôts à Primes

PREMIUM DEPOSITS CORPORATION

23 ST-JACQUES MONTREAL Tél. Main 6892.

6 p.c. D'INTERET ET PRIME ANNUELLE DE 4 p.c. DEPOTS GARANTIS.

Fondateurs: Hon. M. Adélaïde Turgeon, M. L. Arsène Lavallée, Hon. M. Antouin Galipeault, M. François Charles Laberge, M. Charles Duquette, M. L.-H. Taché, C.R.

Bons de la Victoire acceptés au pair pour Dépôts, ainsi que d'autres Valeurs, Débiteurs ou Créances hypothécaires à des taux spéciaux.

H. E. Bourassa Ltée

INGENIEUR MECANICIEN

Réparations générales d'automobiles.

SPECIALITE: Pièces de rechange, roues d'engrenage et réparation des cylindres.

res [Cylinders Reground].

TEL. LAS. 3345. 1495 NOTRE-DAME EST. — I.A.A.

Vous obtiendrez toujours: la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449, STE-CATHERINE EST, — MONTREAL

L'esprit de l'Institution

C'est l'administration avisée — la volonté d'être utile — la direction large et libérale — la collaboration franche — qui ont fait de la Banque des Marchands, la banque de tant de compagnies et de maisons de commerce.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal, DU CANADA. Etablie en 1861

BUREAUX DE LA VILLE: — 205 rue St-Jacques; 1255 rue Ste-Catherine Est; 329 rue Ste-Catherine Ouest; 569 rue Ste-Catherine Ouest; 1315 rue St-Laurent; 1865 rue St-Laurent; 672 rue Centre (angle Charlevoix); St-Denis et St-Zotique; 1599 rue Ontario Est; Notre-Dame de Grâce; Verdun; Maisonneuve; Lachine. 399 succursales au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

EPARGNEZ AVANT DE DEPENSER

Que votre livret de banque soit votre première occupation.

Votre prévoyance vous sera plus que profitable dans les années à venir.

Un département d'épargne dans toutes les succursales de

La Banque Royale du Canada

Plus de \$440,000,000 en dépôts.